

Compte-rendu conseil municipal du 26 /09/2023

Présents : MJ Cotti, O Gaveriaux, M Touche, S Sarlin, M Seignard, B Hodoul, D Aubin

Absents : L Jacob, C Croce

F Solomiac et V Arnoux procuration donnée à MJ Cotti

Secrétaire de séance : B Hodoul

1 Délibération pour approuver les nouveaux statuts du syndicat « Territoire d'énergie » (ex SYME 05)

La délibération est approuvée à l'unanimité

2/ Le point sur les projets en cours :

Bâtiment mairie : la subvention a été accordée pour le montant sollicité par l'état (DETR) et le conseil départemental. Nous sommes dans l'attente de la réponse du conseil régional. Les travaux devraient commencer fin 2023 début 2024.

En ce qui concerne la rénovation thermique et l'extension de l'école, la commune a obtenu un accord de principe de la Préfecture pour 2024. La demande de subvention doit être à nouveau déposée cet automne. Par contre, la commune a d'ores et déjà obtenu l'engagement du conseil départemental.

Ces deux projets étant liés, la première phase concerne donc le bâtiment mairie et l'école constitue la deuxième phase.

En ce qui concerne le projet de sécurisation de l'entrée ouest du village, la commune est dans l'attente des subventions que doit potentiellement accorder le conseil départemental.

Pour cette opération, aucun autre partenaire est susceptible de participer au financement. La commune devra donc prendre à sa charge une grande partie du projet.

3/Question diverse :

Cimetière ; plusieurs tombes sont abandonnées et sans entretien depuis longtemps . Aussi, le maire propose au conseil municipal de les identifier et ensuite engager la procédure de sépulture abandonnée quand celles-ci le sont depuis plus de trente ans.